

FÉVRIER 2023 / N°6

# B.B.C.

## Bulletin Braxéen Communal



### BRAX, NATURE ET DÉCOUVERTE



.....

[Cadre de Vie & Urbanisme](#)   [Finances](#)   [Education, Enfance & Jeunesse](#)   [Vie sociale & Locale](#)

[Page : 4/5/6](#)

[Page : 7/8](#)

[Page : 12/13](#)

[Page : 14/15](#)



## Inauguration du PEM le 6 Décembre 2022



Le Parking d'Échange Multimodal inauguré par la Mairie de Brax, Toulouse Métropole et ses partenaires.

## Repas des aînés !



Enfin pouvoir se retrouver pour fêter nos aînés. De l'avis de tous c'était bon, joyeux et nous avons dansé !!!

## Début Novembre réunion publique



Présentation par le maire et ses adjoints des actions réalisées depuis l'été 2020. Des échanges et des réponses aux questions des citoyens s'étant déplacés.

## Chants !



Quand les chorales de Brax nous régalernt.

## Nouvelles décorations !

Des décorations nouvelles cette année pour les fêtes de Noël !



## Quand le village s'anime !!

Un Loto de la section football de la Jeunesse Sportive Braxéenne très réussi. Salle comble !



## Samedi 7 Janvier 2023 !



Voeux du Maire et des élus aux Braxéens.

## Exposition de peintures en salle du Conseil !



Daniel Sentenac artiste peintre Braxéen a exposé durant quinze jours ses peintures à la mairie.



La traditionnelle journée de "Brax qui Mousse" a été encore une vraie réussite ! Bravo aux bénévoles qui l'organisent !



**Mme Thérèse VERGÉ "Nénette", Mr Thierry ZANATTA (Maire) et Mme Jeanine CUNNAC**

Chères Braxéennes, chers Braxéens,

L'année commence enfin normalement. Quelle joie de vous retrouver et quel plaisir de vous accueillir, après deux ans d'interruption, à la cérémonie des vœux et au repas des aînés.

Brax a une croissance démographique qui évolue normalement. Octobre 2022 et février 2023, ont vu l'ouverture d'une nouvelle résidence. Je souhaite la bienvenue à tout(e)s les nouveaux habitant(e)s, qu'ils trouvent quiétude et bonheur dans notre beau village.

### **Bilan à mi-mandat 2020-2023, que de chemins parcourus, que de projets réalisés.**

Covid, crise énergétique, nous avons réussi à faire fi des difficultés, grâce au travail d'une équipe soudée, des agents municipaux et métropolitains investis. Nous sommes tous orientés vers le même objectif : **réussir notre mission et remettre Brax sur l'échiquier métropolitain.**

Dans une situation nationale morose, nous nous félicitons et sommes fiers, satisfaits, des résultats obtenus depuis notre mandat : la réalisation du cimetière, la modernisation des infrastructures routières, le Parking d'échange multimodal (PEM), le démarrage du réseau express vélo (REV), l'embellissement de notre village, de la place du village, autour de l'église, du lavoir.

Nous avons planté plus de 60 arbres et de nombreux massifs, soutenu sans faille les projets scolaires, APEB, ALAE, PAJ et associatifs, mis en place le contrat local d'accompagnement à la scolarité, le CLAS et de la convention territoriale globale la CTG, avons renforcé l'accompagnement de l'action sociale du CCAS.

Nous poursuivrons notre politique de développement tant par ses aménagements nouveaux que par son embellissement et la préservation de son environnement.

A l'instar de fin 2022, nous démarrons 2023 sur des travaux avec la mise en place de projets structurants et plus précisément la mise en conformité et la sécurité de la Rue des Ecoles.

Comme je vous l'avais déjà annoncé, la réalisation du piétonnier rue Marie MESPLE débutera en mars ou avril ; c'est un investissement métropolitain, Braxéen et Pibracais dont la durée des travaux s'étalera sur deux mois.

## Maintenir le cap fixé

Fin juin 2023 et sur huit mois, **nous réaliserons le projet tant attendu depuis des décennies** du rond-point au niveau de la Chauge et route départementale 24.

J'insiste sur le fait que ces deux réalisations, stratégiques et complexes, n'auraient jamais vu le jour sans une entente cordiale entre la commune de Pibrac et la nôtre. Un grand merci à leur maire, Madame Camille POUPONNEAU.

2023 verra la deuxième partie des travaux du REV (au niveau de l'Impasse Terrouge) afin de sécuriser les déplacements doux, ainsi que la modernisation d'installations sportives et la création d'un city stade.

La voie de la sobriété est une opportunité afin de réduire notre empreinte environnementale.

C'est un effort qui s'impose à tous et la collectivité n'en est pas exemptée. Au quotidien, dans tous les bâtiments municipaux (groupe scolaire, associations, services communaux) chacun a été invité à partager cet effort de sobriété. Soyez-en tous remerciés.

Afin "d'éclairer juste et mieux", et permettre aussi la réduction de 82 % de la facture énergétique, nous investissons sur le remplacement de 80% de nos luminaires par une technologie moins gourmande, les LED. Il en sera de même au stade de foot et dans la salle des fêtes.

Nous poursuivons notre étude concernant la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la salle des fêtes et de l'école, dans le but de rendre ces infrastructures moins énergivores.

Parce que nous sommes attachés à notre histoire et à notre identité, et suite au travail du Conseil des Sages - que je remercie sincèrement- dix panneaux seront installés dans quelques semaines, pour mettre en valeur notre patrimoine comme le prieuré, l'église, différentes stèles et statues, le lavoir et le château.

Le projet "un Château pour tous" suit son cours, l'ASEI avance dans son projet de construction du Nouveau MAS à droite du château. Dès que cette nouvelle bâtisse sera terminée et que les résidents se seront installés dans leur nouveaux locaux, nous pourrons, alors, signer l'acte définitif courant 2025 et déménager.

Comme vous pouvez le constater, notre volonté et notre pugnacité restent intactes et **nous maintiendrons le cap que nous nous sommes fixé.**

À vos côtés nous agissons.

Prenez soin de vous et de vos proches.



## L'ancien chemin de Lasserre, chemin de la Benauze, chemin de Naouzo

Qu'on l'appelle Ancien chemin de Toulouse à Lasserre, Chemin Grand ou Chemin de Naouzo, nous parlons tous du même chemin intercommunal qui, au bout de la rue de la Naouzo, permet de relier Brax ainsi que Pibrac à la forêt de Bouconne en restant du côté Nord de la voie ferrée.

Ce chemin, très ancien, est dit intercommunal puisqu'il sépare les communes de Brax et de Pibrac. Il apparaît de tout temps dans les cartes Braxéennes ainsi que dans les cartes IGN.

Par un travail conjoint avec la mairie de Pibrac et, avec l'aide des riverains, bordant ce chemin, nous avons réouvert ce vieux sentier qui avait été complètement envahi par la nature. On parle de la réouverture sous forme d'un sentier - donc d'un chemin de terre - qui permet d'aller à pied depuis Naouzo jusqu'à Bouconne et au club hippique de Pibrac, puis par les sentiers plus loin encore à la stèle François Verdier ou au grand chemin de la forêt de Bouconne qui est l'Allée de la Salinière ou l'Allée François Verdier.

Ce chemin possède des caractéristiques très particulières parce qu'il court en fond de fossé ; c'est à dire qu'il est inondable. Il n'est donc praticable que pendant les périodes sèches. Néanmoins, il sera entretenu afin de permettre le passage et faire de belles promenades à pied ou à vélo.

Les premiers travaux de grand débroussaillage ont été réalisés par un prestataire extérieur et ont permis de dégager le passage de ce chemin. Peu de temps après, de nombreux bénévoles de Brax et de Pibrac ont, quant à eux, mené une opération de nettoyage et d'enlèvement de bois mort, mais également d'entretien, afin d'ouvrir et de rendre le plus accessible et praticable possible ce beau sentier historique et arboré.

Nous espérons que tous les promeneurs apprécieront et aideront à la conservation de ce chemin.



**Ce chemin, grâce à un superbe travail collectif entre les communes de Brax et de Pibrac, est désormais à nouveau accessible à la promenade.**

Quelques mots pour célébrer Naouzo  
Quel est le sentier le plus beau ?  
En allant à Bouconne, c'est Naouzo !  
Brax et Pibrac se partagent le  
bucolique sentier

Deux communes réunies pour ce  
chantier.

Bordé d'arbres d'essences différentes ;  
De chênes, de pins sur les pentes  
Il s'élanche en bordure d'une plaine  
Le long d'un fossé où l'eau coule à  
peine

Le chemin avait disparu dans les  
broussailles.

Il est réapparu grâce à la volonté sans  
faillies.

De quelques passionnés en quête de  
nature.

Vététistes, marcheurs, promeneurs,  
chacun son allure.

Tous heureux de découvrir pour  
quelques instants,

Le chemin emprunté par les résistants.  
*(texte de Nicole Fontayne)*



### Ce que dit l'histoire...

Le chemin qui sépare, au nord de notre commune, Brax de Pibrac, s'appelait autrefois le chemin de Toulouse à Lasserre. Il bordait une plaine « un lieu-dit » qui s'appelait Benaouzo. Sur certaines cartes anciennes ce chemin a pris plusieurs noms : chemin de Benaouzo, puis de Benauge, pour se transformer en chemin de la Benauze. Il a été prolongé pour aller jusqu'à la forêt de Bouconne, il a gardé son nom d'origine Naouzo. (La nauze qui se prononce nauzo viendrait d'un nom d'origine gauloise nauda qui signifie terre grasse humide, productrice de pâturage, prairie, terre marécageuse).



## Nouveaux arrivants branchés !

Les avez-vous vu ? ils continuent d'arriver pour nous livrer leur beauté dès le printemps prochain.

Et oui, l'automne encore trop sec, à la terre trop dure, nous a obligé à décaler les plantations au coeur de l'hiver. C'est ainsi qu'il fallut attendre fin janvier pour voir arriver nos grands arbres à planter.

Le parking de la gare a reçu micocouliers, érables et frênes en plus du chêne vert et du cyprès. En tout, 11 nouveaux arbres de haute tige. Certains nous porteront ombre (micocoulier) d'autres seront surtout beaux par la couleur (érables) ou la persistance (chêne vert, cyprès) ou nous rappelleront nos espèces locales comme le frêne.

La même semaine, vit apparaître dans le nouveau quartier Villa Rosa, l'implantation par le promoteur Saint Agne Immobilier, de la dernière livraison d'arbres dans ce quartier, qui compte désormais plus de 50 arbres plantés en tout. Nous avons travaillé en commun pour leur implantation et le choix des variétés. Ceci a permis, d'une part, de venir souligner le chemin piétonnier par un alignement arboré en doublure de la haie vive existante, et d'autre part, de favoriser le choix de variétés résistantes aux sécheresses et en lien avec les choix réalisés pour d'autres secteurs afin de créer une harmonie visuelle notamment en bord de route.



Concernant certains arbres dans le nouveau cimetière, morts à cause de l'été dernier, la démarche est entreprise afin de faire jouer la garantie pour leur remplacement.

La fin de l'hiver verra également arriver les arbres et buissons pour la restauration du jardin du quartier des 7 Arpents (10 arbres, plusieurs arbustes). Dans ce quartier, c'est le parrainage des arbres par les riverains qui rendra le projet possible car ce sont les riverains qui assureront l'arrosage de toutes les plantations. A la même période et pour compléter les plantations déjà initiées, le centre ville verra arriver 5 arbres de plus notamment dans quartier Ladugabre.

Nous continuerons cette démarche d'arborisation et rénovation des places centrales et jardins de quartier en travaillant avec les riverains.

Et bien sûr qui dit jardins, arbres, ombre dit bancs publics.

À bientôt et n'hésitez pas à participer spontanément à l'arrosage dès le printemps !



## Rue des Écoles...



En fin d'année 2022 la réfection des trottoirs de la rue des Écoles commençant de la maternelle jusqu'au passage à niveau, a débuté.

Ces travaux étaient nécessaires pour sécuriser l'accès aux écoles des enfants et des parents.

Nous en profitons pour **rappeler à tous que la vitesse est limitée à 30km/h dans toute l'agglomération.** Il a été constaté plusieurs infractions dans cette zone sensible, si de telles incivilités perduraient nous demanderions à la gendarmerie d'intervenir.



**BRAX**

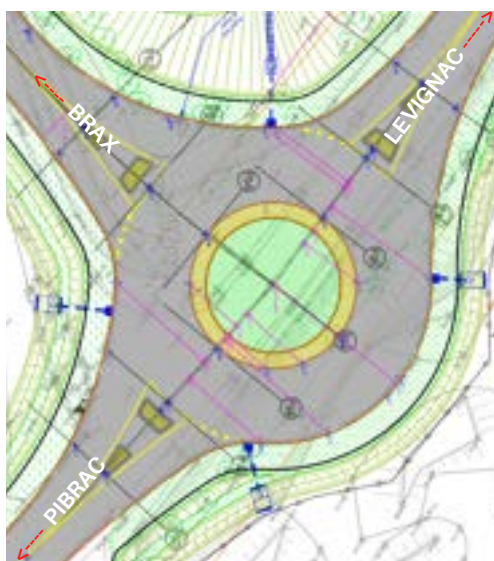
## Printemps, été 2023



Deux gros chantiers qui impacteront nos déplacements vont s'enchaîner cette d'année.

Le premier, prévu entre avril et juin, sera la modification et la sécurisation pour les cyclistes et les piétons de la rue Marie Mesples.

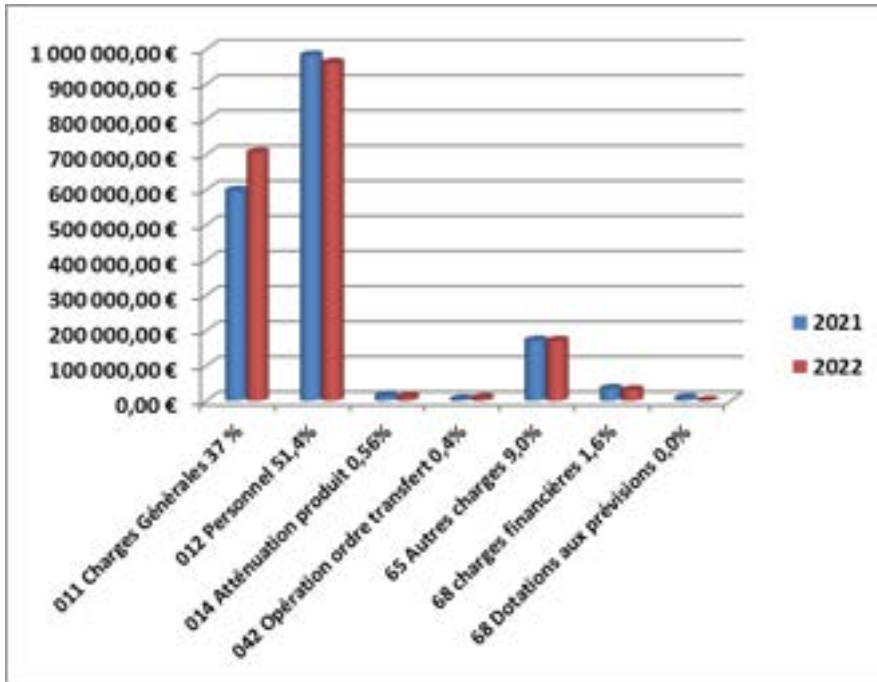
Ces travaux seront réalisés avec une fermeture complète de la rue pendant toute la durée de l'intervention (environ 5 à 6 semaines).



Le deuxième, même s'il ne se situe pas sur notre commune, impactera encore plus nos déplacements puisqu'il s'agit de l'aménagement du rond-point entre la M24 et la rue de la CHAUGE.

Ces travaux dureront environ 7 mois à partir de juillet cette réalisation entrainera une régulation de la circulation par feux alternatifs et une fermeture complète de la rue de la Chauge pendant 1 mois, à l'heure actuelle nous ne savons pas quand interviendra cette fermeture.

## BILAN CONSOMMATION ANNEE 2022

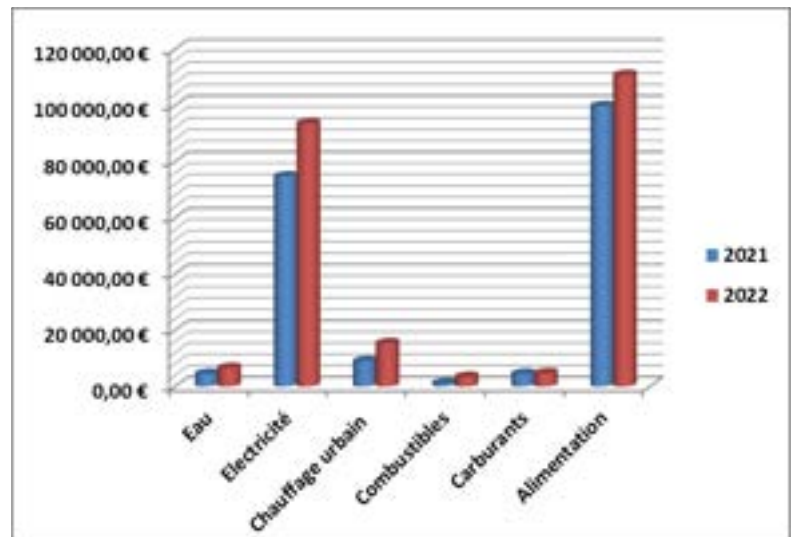
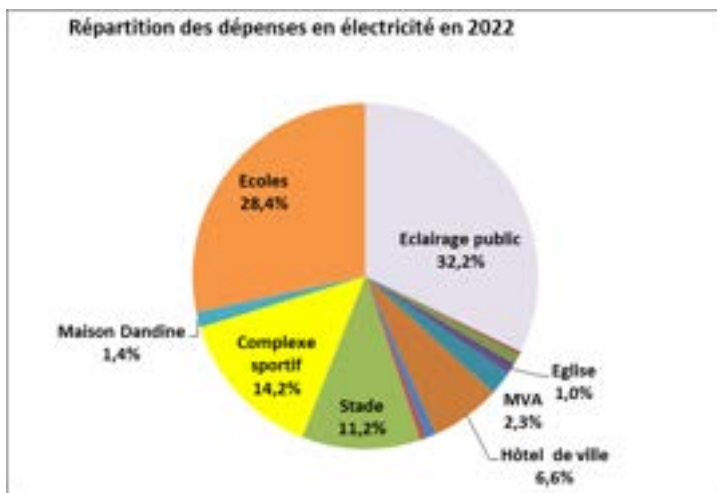


Les principales charges à caractère général représentent 37% des dépenses de fonctionnement et les frais de personnel 51,4 %. Par rapport à 2021, les charges générales ont augmenté de 18,2 %, ceci est dû à l'augmentation de l'électricité, du gaz, du combustible, des carburants et de l'alimentation, alors que l'ensemble des dépenses de fonctionnement n'a progressé que de 4,1 %. Des économies ont été réalisées au niveau des frais de personnel en ne remplaçant pas certain personnel partant à la retraite et en aménageant une meilleure répartition du travail.



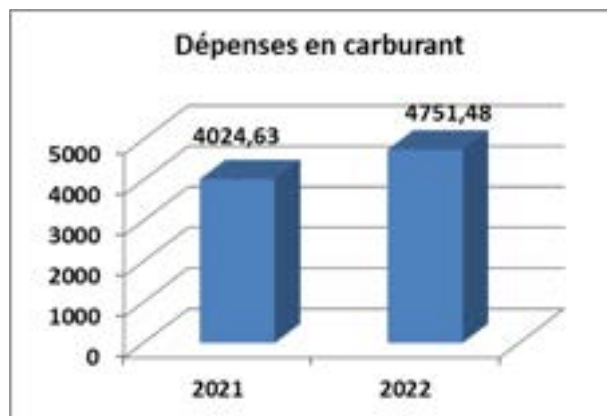
On note une augmentation de l'électricité de 25 % et une très forte augmentation du chauffage urbain ; elle est due à l'augmentation du prix du gaz et à l'augmentation des lieux chauffés au gaz en particulier à l'école, soit plus de 69%.

L'alimentation scolaire a subi également une augmentation de 11%.



Les dépenses en électricité s'élèvent à environ 93 500 euros, le poste le plus important est l'éclairage public qui représente 32.2 %, vient ensuite le groupe scolaire 28.4%, puis entre 14% et 7 % se situent les dépenses du complexe sportif, de la salle des fêtes, du stade et de la mairie. ( Le local chasse, les ateliers municipaux, le prieuré, les bornes foraines consomment chacun moins de 1 %). Des économies ont été réalisées en adaptant la puissance du compteur aux besoins réels des bâtiments, en programmant les jours et heures d'occupation.

## les dépenses en carburants

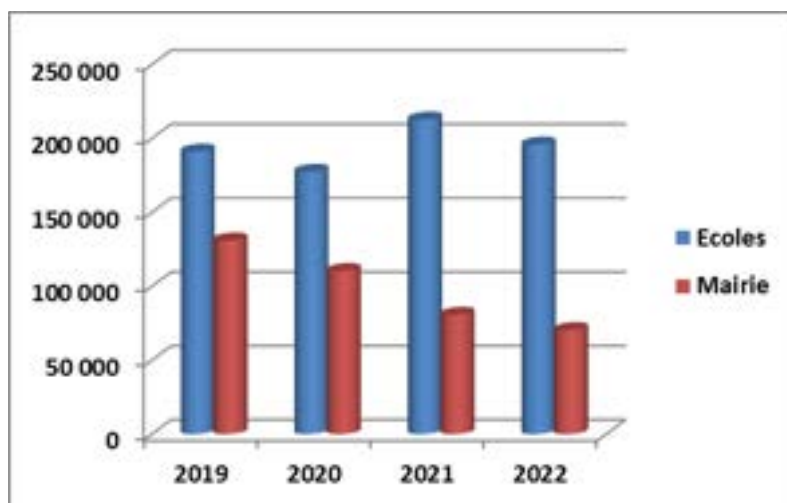


En 2022 il a été effectué moins de kilomètres (-1750 km), ce qui a permis de diminuer l'impact de l'augmentation de carburant à un peu plus de + 4%.



## Réduction de la consommation papier

La municipalité a continué à s'investir dans le plan papier. Ce plan a pour but de diminuer la consommation de papier dans les divers services, en n'imprimant que les documents indispensables, en augmentant l'utilisation de papier recyclé, et en améliorant le tri dans les bureaux. Ces actions ont permis à la mairie de diminuer l'usage du papier de plus de 46.3 % par rapport à 2019 et à atteindre une baisse de 12.8 % par rapport à 2021. Au niveau des écoles, on note également un retour de la consommation de papier par rapport à 2019 et une baisse de la consommation de 8 % par rapport à 2021, suite au retour à l'utilisation normale des photocopies, après la crise sanitaire.



## Un nouveau socle numérique à l'école !




Notre école a été retenue dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) du plan France Relance

Dans le cadre du Plan France Relance la commune de Brax, accompagnée par Toulouse Métropole, a pu rénover entièrement sa salle informatique et apporter du matériel neuf et moderne dans les salles de classes : achat d'ordinateurs portables pour les élèves et les enseignants avec leurs logiciels éducatifs, achat de tablettes numériques, remplacement des tableaux à craie par des tableaux blancs et des nouveaux vidéoprojecteurs.

### Voici le plan de financement en dépense :

- 24 ordinateurs portables et logiciels : 21 344,88€
- 5 tablettes numériques : 1 175,02€
- 4 tableaux blancs : 3 284,81€
- 7 vidéoprojecteurs : 4 895,35€
- Total dépenses : 30 700,06€**



### Voici le plan de financement en recette :

- Plan de relance : 17 659,50€
- Conseil départemental : 6 033,71€
- Commune : 7 006,85€
- Total recettes : 30 700,06€**



## De belles rencontres !

### Dans le cadre du festival Terres d'ailleurs:

Rencontre avec l'écrivain-voyageur Florent Marconi, pour son passionnant récit d'aventures "Guyane, Verte Effervescence".

A la rentrée de Septembre, nous avons formé un jury de 15 personnes parmi les lecteurs et lectrices qui ont lu les 5 récits de voyages sélectionnés par le festival. Fin octobre un petit café littéraire avec quelques membres du jury a permis d'échanger nos impressions, plaisirs et critiques sur les 5 récits. Le livre de Florent a été le favori à égalité avec celui de Kim Pasche.

Nous avons donc reçu Florent MARCONI le 25 novembre : Bilan très positif ! Florent a assuré 1h30 d'échanges, avec un public d'une vingtaine de personnes. Il avait eu la très bonne idée de venir avec des photos de son périple et de nombreuses questions du public ont donné une bonne dynamique à l'échange.

Cette rencontre a été suivie d'un buffet, moment de convivialité où nous avons tous apprécié le punch de Françoise, les tartes et petits gâteaux faits maison de toute l'équipe.

**Le silence des oiseaux** Nous avons accueilli la très belle expo photo de Marie Frécon, prêtée par le MUSEUM de Toulouse, 20 tirages argentiques noir et blanc avec colorisation au pinceau et photogrammes, où quelques hulottes et grands ducs, entre autres, posaient pour nous.

Nous aimons beaucoup accueillir des expos photo à la bib ! Ce que nous pouvons faire grâce à l'offre culturelle de la METROPOLE et les propositions de l'association IBO.



### Le samedi des contes pour enfants

Les 1er octobre, 5 novembre et 11 février David et Estelle nous ont régalié de quelques contes, où il était question d'un joueur de flûtes, et de mots bien compliqués à découvrir...

Vous avez été très nombreux à venir, et comme de nombreux parents accompagnaient les enfants, on a dû pousser un peu les murs. Le goûter a eu beaucoup de succès avec petits et ...moins petits! Les conteurs reviendront bientôt : **le samedi 25 mars.**



**DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE LITTÉRATURE JEUNESSE** et avec le soutien de la Métropole, nous avons reçu le samedi 21 janvier Liuna Virardi, autrice et illustratrice, lors d'un atelier destiné aux enfants qui a connu un grand succès. Ils sont repartis ravis avec leur nouvelle œuvre après avoir fait travailler leur créativité en s'inspirant du livre de Liuna « IMAGINE ».

**UNE BELLE JOUTE ORATOIRE LORS DE LA NUIT DE LA LECTURE** (21 janvier), organisée pour la première fois à BRAX : lecteurs, conteurs et comédiens du Théâtre RURUL se sont relayés pour nous faire découvrir les textes qu'ils aimaient et qu'ils nous ont fait aimer ,... réchauffés par les tisanes et le vin chaud ! Des rencontres à renouveler en élargissant le cercle des invités (musiciens, artistes..)



### ça va se passer à la bib !

Dans le cadre du MAI PHOTOGRAPHIQUE (association IBO) nous recevrons une nouvelle exposition de photos de **Rose Marie LESCURE** présentant des gouttes photographiées selon une technique très élaborée. Nous pourrions travailler la documentation sur ce thème de l'EAU.

En attendant, **Marion WIDUA**, photographe braxéenne, nous proposera également ses images intitulées « URBEX ONIRIQUE ».

### LE MARATHON DES MOTS

Le Marathon s'invite en juin à la bib de Brax, une première!

Il s'agit de lectures et rencontres proposées dans le cadre de la 19e édition du Marathon des mots (jeudi 22 - mardi 27 juin 2023 à Toulouse et les environs).

Cette année, un hommage sera rendu au Prix Nobel de littérature 2022, Annie Ernaux ! Un acteur, (une surprise pour le moment) viendra lire un extrait de son autobiographie "**Les années**", qui évoque les années cinquante. Ce livre, qui est à votre disposition à la bib, a reçu de nombreux prix. La date n'est pas encore précisée, mais nous ne manquerons pas de la diffuser dès que nous la connaissons ! Un beau moment en perspective ! Suivi bien entendu d'un moment convivial, il ne faut jamais négliger les plaisirs gourmands!

*Le nombre de lecteurs et lectrices inscrits à la bibliothèque augmente régulièrement et nous espérons qu'il en sera de même pour les animations que nous pouvons proposer grâce au soutien de la Mairie, de la Métropole Toulousaine et du Département. Nous sommes prêts à accueillir toutes vos idées pour faire vivre la Culture et la convivialité à BRAX avec les autres associations braxéennes.*

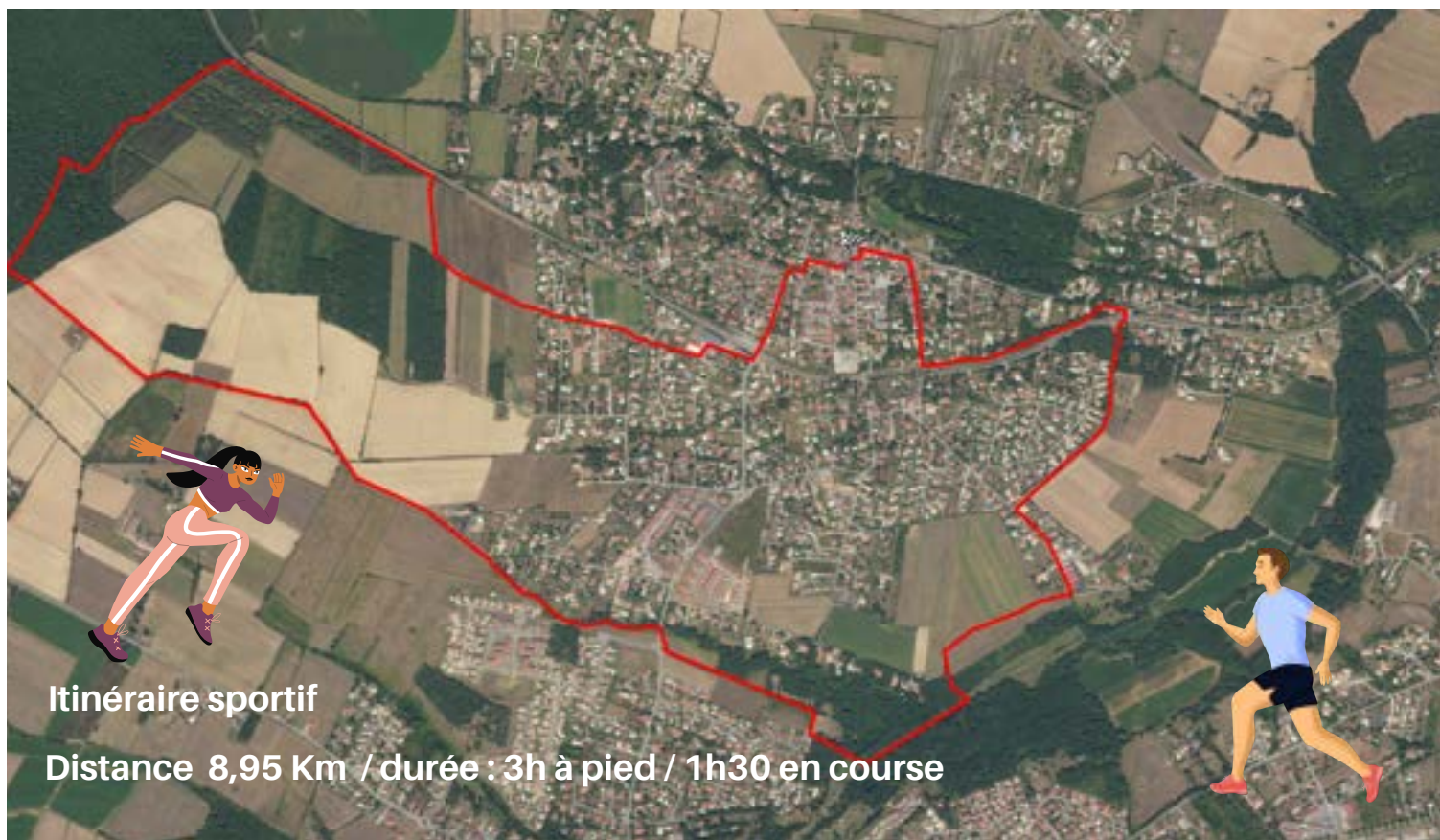
Le printemps commence à pointer son nez, le temps de grande promenade, de course à pied, de découverte de notre patrimoine arrive. Avec les accès de nouveaux chemins ouverts ou réouverts (accès vers la forêt de bouconne au bout de la rue du stade ou le chemin de Vieille guerre, et dernièrement le chemin historique au fond du Naouzo). Un rappel de ces trois cartes disponibles sur notre site internet de la Mairie. ([www.mairie-brax31.fr](http://www.mairie-brax31.fr) / à la rubrique "Cadre de Vie (Sentiers culturels)")



Trois parcours selon vos envies , à noter que prochainement dans l'année, des panneaux mettant en valeur tous nos lieux historiques seront mis en place. (Projet qui a été réalisé en collaboration avec le conseil des sages.)







**Itinéraire sportif**

**Distance 8,95 Km / durée : 3h à pied / 1h30 en course**



**Itinéraire culturel**

**Distance 3 Km / durée : 1h à pied**

**Le château de Brax**

Le château de Brax est un édifice remarquable de l'architecture française de la Renaissance. Il est situé dans le village de Brax, à l'ouest de la commune. Le château a été construit par le duc de Nemours, Louis de Nemours, au début du XVIe siècle. Il est composé de deux corps de logis reliés par une galerie. Le château est entouré d'un parc de 10 hectares. Le château de Brax est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1925.



Exemple de panneaux explicatifs de nos divers lieux historiques dans Brax qui vont être installés.



## Relais Petite Enfance (RPE)



Le 1er atelier Noël 2022

« Spécial Papa et Enfants »

A eu lieu au relais le 17/12/2022

5 papas et 6 enfants sont venus passer un moment convivial.

Un espace Noël a émerveillé petits et grands.

Les enfants ont pu repartir avec leurs créations après avoir dégusté un morceau de fouace Aveyronnaise.

### Envie d'une reconversion professionnelle ?

- \* Vous souhaitez travailler à votre domicile ou en collectivité ?
- > Devenez Assistant(e) Maternel(le) à Brax !!!
- > Envie de créer un projet de Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s ?



Le relais Petite Enfance (RPE) de Brax vous accompagne dans vos démarches professionnelles pour devenir Assistant(e) Maternel(le) ou monter un projet de MAM.

Des premières questions à la réalisation de votre projet, je vous accompagne par des entretiens personnalisés et la mise en relation avec les organismes compétents.

La profession est reconnue et encadrée par une convention collective et accompagnée par de nombreux partenaires : Caf, Pmi, associations...

Pour les prochains rendez-vous  
**Inscrivez-vous auprès du RPE**

Pour plus de renseignements : Veuillez contacter  
Carine Delécluse par email : [rpe@mairie-brax.fr](mailto:rpe@mairie-brax.fr)



**Café Parents : une fois par mois**  
**Renseignements en mairie.**



### **Signature de la Convention Territoriale Globale !**



Le Vendredi 3 Février, en compagnie de Laurent Nguyen, président de la CAF Haute-Garonne, Jean-Charles Piteau, directeur de la CAF Haute-Garonne et Arnaud Simion, vice-président du Conseil Départemental de Haute-Garonne, Thierry Zanatta, maire de Brax, a pu signer devant partenaires et agents de la commune la Convention Territoire Globale (CTG), démarche fondée sur le partenariat avec la Caf de la Haute-Garonne pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.



## Le projet éco école continue pour les enfants de BRAX !



En cette année scolaire 2022-2023, le projet éco-école perdure au sein de l'ALAE. Les thèmes précédents (déchets, eau, alimentation et santé) sont toujours abordés, et celui de la biodiversité a fait son apparition depuis la rentrée. Le projet porté cette année sera la création d'un herbier numérique au sein de l'école via l'application « PlantNet ». En parallèle, les familles pourront participer à la conception de cet herbier pour réaliser l'inventaire virtuel de la flore Braxéenne ! Les enfants du CLAS passeront également au peigne fin la végétation autour du complexe sportif, avec les jeunes du PAJ !

Dés le printemps, accompagné des premiers rayons de soleil, l'ensemble des enseignants et animateurs sortiront pour commencer à gratter la terre et réaliser quelques plantations Comestibles ou non !!

### Manifestations et festivités !



#### Le carnaval de la commune arrive à grands pas !

#### Rendez-vous le 31 mars 2023 à 17h30 devant l'école

Tous les enfants s'attèlent déjà à fabriquer le traditionnel bonhomme Carnaval !

Toutes les idées se sont rassemblées autour d'un concours de dessin pour créer le personnage qui sera jugé par les CM2 et qui guidera le cortège avant d'être brûlé à la fin du défilé.

Un projet qui post Covid sera d'autant plus haut en couleur qu'il sera agrémenté d'une belle Batucada composée d'une cinquantaine d'enfant de l'école. Il s'agit d'un projet culturel financé par l'APEB que nous remercions pour cette initiative qui permet de faire vivre des valeurs solidaires et fait découvrir à de nombreux enfants la pratique des percussions. En partenariat avec l'association SAMBA RESILLE, depuis le 24 janvier c'est la folie dans la cour de l'école !

**Alors préparez vous à une ambiance extraordinaire !**



### Un projet artistique avec Gilbert Legrand

Pour cette fin d'année, un appel à projet a été lancé par Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud, il s'agit d'un projet culture en lien avec le projet éco-école sur le détournement d'objets. En effet, ce projet a pour but de concevoir des œuvres artistiques sculpture, association d'objets..., accompagné par l'artiste Gilbert LEGRAND, plasticien et illustrateur. Il s'agit d'un projet collectif à l'échelle du réseau. Vous pourrez retrouver les créations au sein d'un livre qui reprendra l'ensemble des œuvres réalisées par toutes les structures ayant participé au projet.



### LE PAJ (Point Accueil Jeunes): toujours en action !

Situé entre le gymnase et le Tennis extérieur :

le PAJ accueille les jeunes à partir de 11 ans et jusqu'à 18 ans.

Ouvert en période scolaire, les samedis de 14h à 19h,

tous les vendredis veille de vacances de 18h30 à 22h30 ainsi qu'un vendredi par mois dans le cadre de soirées à thèmes.

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 14h à 19h et le mercredi soir

L'objectif est de proposer aux jeunes différentes activités sportives, culturelles, manuelles, sorties, soirées...

Des chantiers jeunes lors des vacances scolaires : financés par la CAF31, permettent aux jeunes de s'engager sur des projets d'utilité collective et de s'impliquer dans la vie locale. En contrepartie de leur engagement, chaque jeune se voit attribuer une bourse loisirs pour financer ses activités au sein de la structure jeunesse.

A titre d'exemple, la fresque réalisée sous la halle face à l'école, ou les bancs de couleur ont été réalisés dans ce cadre là.

Pendant les vacances de février un partenariat avec les copeaux occitan permettra de construire des nichoirs à chauve souris ... en espérant prendre de l'avance sur les moustiques de l'été !!

Infos et réservation :

jeunesse.brax@gmail.com / 06 41 68 04 02



**ZOOM SUR :**

**Le Marché Artisanal et Solidaire de Noël de BRAX du 3 décembre 2022**

**Marché Artisanal et Solidaire de Noël de BRAX du 3 décembre 2022 :**

Cette année encore, l'APEB, organisatrice du Marché Artisanal et Solidaire de Noël, nous a permis de nous rassembler autour de valeurs solidaires et d'entraide !

Ce fût de beaux moments de partage intergénérationnel entre les jeunes du PAJ, les associations humanitaires, les artisans du coin, l'ALAE, les conteuses Fabienne et Sabine, les petits z'artistes de Brax, les musiciens Ruine Babines Band et les chanteurs Men'in Brax qui ont animé la soirée.



Et c'est par les collectes remises aux Restos et aux Lutins verts que le week-end s'est clôturé en beauté !

**Tous les bénéficiaires serviront aux enfants de l'école de BRAX !**



Nous remercions l'équipe organisatrice Sabrina Joly, Adèle Panouillot, Virginie Chesnay, Gaëlle Renaud, Sylvie Duthoit et Aurélie Dercy, ainsi que tous les participants et bénévoles de cette édition 2022.



Grâce aux fonds récoltés lors de l'édition 2021, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'APEB va financer un projet solidaire auprès des enfants de l'école élémentaire et notamment en incluant les enfants réfugiés récemment arrivés dans le village.

Il s'agira d'ateliers de BATUCADA qui se dérouleront sur le temps périscolaire durant le 1er trimestre 2023 avec une représentation lors du carnaval de l'école le 31 mars prochain ! Ce projet a pour but de permettre aux enfants d'agir ensemble malgré la différence de la langue, d'ouvrir les élèves à la culture de l'accueil et de faciliter l'intégration des jeunes migrants. La mairie et l'école soutiennent avec grand plaisir ce projet.





## EN ACTION POUR TOUTES ET TOUS

Le CCAS n'a pas chômé en ce début d'année : son conseil d'administration s'est réuni pour décider de la gestion et des décisions à prendre pour l'année 2023. A l'ordre du jour il y avait entre autres le repas des aînés, le voyage des enfants de l'école et le projet de la résidence « Le Petit Prince ».

Dimanche 08 janvier s'est déroulé le repas des aînés. Monsieur Le Maire, certains élus et des acteurs de la vie associative de Brax étaient présents et nous avons passé une bonne après-midi à discuter autour d'un repas et à danser entraînés par l'animation musicale. Cette année un photographe était présent et il a immortalisé ces retrouvailles annuelles, ainsi les participants qui le souhaitaient ont pu ramener un souvenir de cet événement.

**Nous remercions les aînés pour leur participation en nombre à cette journée qui leur était dédiée et nous souhaitons à la nouvelle génération de petits braxéens de profiter de leur voyage à Belcaire.**

La directrice de l'école a prévu et organise un voyage scolaire pour certains enfants de l'élémentaire. Cette année, trois classes de l'école sont concernées. Afin que tous les enfants puissent participer à ce voyage le CCAS aide financièrement les familles dont les ressources financières ne permettent pas de payer la totalité du voyage dont le coût s'élève à 215,29 €. Le projet de la résidence « Le Petit Prince » arrive à son terme, certains appartements ont d'ores et déjà été attribués. Nous avons eu le plaisir d'accueillir en mairie les futurs locataires pour la signature des baux de location avec le bailleur HLM ALTEAL. Une commission d'attribution des logements sociaux se réunira en suivant une fois par semaine jusqu'à l'attribution de tous les logements HLM.

## "C'EST DÉCIDÉ ... JE RÉDUIS MES DÉCHETS"

20 familles en transition !

L'opération « c'est décidé je réduis mes déchets » est partie pour expérimenter pendant 6 mois de nouvelles pratiques ! avec l'association Fairéco, Zérowaste et Toulouse métropole. Dans le cadre de ce projet, plusieurs ateliers sont proposés aux habitants pour mieux connaître les leviers qui permettent de réduire les déchets au quotidien. Dans ces ateliers, pas de jugement, pas de critique, chacun y va avec son expérience, ses habitudes, on échange, on partage, on essaie.

Avec parfois plus ou moins de réussite, mais tout le monde avance ensemble et c'est bien là l'essentiel. De petits objectifs en petits objectifs chacun fait son colibri, tout le monde apprend chacun pourra transmettre par la suite son expérience.

Une occasion de créer du lien entre les habitants, de faciliter les échanges grâce aux experts qui animent les ateliers.



## AGIR POUR LA SOLIDARITE ET L'ENVIRONNEMENT

En donnant une seconde vie aux vêtements.

Juste avant les vacances de Noël il a été récupéré, 50 vêtements. Ils ont été mis à disposition dans le hall de l'école pour que les enfants et les parents puissent récupérer les vêtements oubliés au cours des mois de septembre, octobre, novembre et décembre de l'année scolaire 2022/2023.

Les vêtements n'étant pas identifiés, ils n'ont pas pu être rendus à leur propriétaire.

Comme au mois de juin dernier, les vêtements non récupérés (anoraks, vestes en jean, vestes à capuche, polos, pull, gilets en laine, casquettes, gants...) ont été nettoyés pliés et portés au vestiaire du secours catholique. Ce local est ouvert à toutes personnes le mardi et le vendredi après midi de 13 h 30 à 16 h 30, les vêtements déposés sont donnés aux plus démunis ou ils peuvent être achetés au prix de 1 ou 2 euros au profit de l'association.



Un échantillon des vêtements oubliés

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LA BASE DE LOISIRS DE BOUCONNE PROPOSE DE NOMBREUSES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS POUR LES PARTICULIERS ET POUR LES GROUPES :

## Pour les particuliers

- 5 courts de tennis
- Minigolf
- VTT parcours et location, d'avril à Toussaint
- Plateau multisports
- Course d'orientation
- Terrain de jeux de ballons
- Basket
- Hand-ball
- Plaine de jeux
- Tennis de table
- Sentiers de découverte et de randonnée
- Pique-nique



## Pour les groupes

- Visites Nature (randonnée sentier d'écologie et sentier d'entomologie, atelier fabrication d'hôtels à insectes, atelier traces d'animaux, Land'art ...)
- Animations sportives (Course d'orientation, atelier repérage dans l'espace, Tir à l'arc, Soft golf...)
- Animations Séniors gratuites (Visite nature, Tir à l'arc, marche nordique, soft golf...)
- Visites Culture (visite guidée de la Tour Chappe)
- Classes de découverte
- Location de salle et restauration

Plus d'informations sur [www.bouconne.fr](http://www.bouconne.fr)

ou au 05 61 85 40 10

## Horaires d'ouverture :

Du 1er janvier au 31 mars

du 1er novembre au 31 décembre : 9h/12h - 13h/17h

Du 1er Avril au 31 Mai

du 1er septembre au 31 octobre : 9h/12h - 13h/19h

Du 1er juin au 31 août : 9h/19h

Fermé tous les lundis sauf pendant les vacances scolaires

## BOUCONNE ANIMATION : LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES DE NOUVEAUX LOISIRS POUR SORTIR ET S'AMUSER EN FAMILLE !

Besoin d'idées pour occuper vos enfants ou pour passer de bons moments en famille ?

Pour profiter de nouvelles activités de plein-air et passer un agréable moment en famille, la Base de Loisirs de Bouconne a préparé à votre intention, quelques rendez-vous sportifs et culturels à partager entre petits et grands. C'est une merveilleuse occasion de bouger tous ensemble !

Tous les 1ers dimanches de chaque mois, de 10h à 12h, venez vivre le rendez-vous des familles : une sélection de loisirs et de sorties, pour s'oxygéner et profiter de la nature, le temps d'une matinée !

Plus d'informations sur le programme des activités proposées sur [www.bouconne.fr](http://www.bouconne.fr) . Ouverture des inscriptions 1 mois avant le rendez-vous au **05.61.85.40.10**.

Il ne reste plus qu'à votre tribu à enfiler une tenue décontractée, des baskets et à nous rejoindre

## AGENDA DES EVENEMENTS A VENIR :

- Fête de la forêt, dimanche 26 mars à 11h00
- Chasse aux œufs, lundi 10 avril à 10h00
- Portes ouvertes, dimanche 23 avril à 11h00





**Le Centre de Loisirs de Bouconne** accueille les enfants de 3 à 15 ans, tous les mercredis (après l'école) et les vacances scolaires de 7h30 à 18h15.

Nous proposons aux enfants une pédagogie libre dans le choix. Parti du constat d'un besoin d'autonomie chez l'enfant, le Centre de Loisirs est réparti en « espaces » d'activités pour que les enfants puissent choisir suivant le rythme de chacun et leurs envies. Les enfants peuvent profiter des espaces et/ou des propositions d'ateliers. L'animateur accompagne l'enfant dans ses choix sans faire à sa place.

Les espaces sont aménagés par « thèmes » et par groupe d'âge, les 3/4 ans, les 4/6 ans et les 6/15 ans :

- Activités manuelles
- Motricité et sport
- Bricolage
- Ludothèque
- Bibliothèque
- Calme
- Grand jeu
- Potager



## -Espaces éphémères en fonction des projets d'animation et/ou météo

**L'inscription au Centre de Loisirs est obligatoire. Les parents doivent au préalable :**

- 1°) Avoir constitué le dossier administratif et fournir l'ensemble des pièces demandées.
- 2°) Avoir inscrit le (ou les ) enfant (s) à la période souhaitée.

Les différents éléments du dossier ( fiche famille, règlement intérieur, grille des tarifs...) peuvent être téléchargés via ce lien : [http://www.bouconne.fr/smafb/inscription\\_centre.aspx](http://www.bouconne.fr/smafb/inscription_centre.aspx)  
Une fois le dossier complet, les réservations s'effectuent via un compte famille individuel.



### **POUR INFORMATION :**

Les réservations doivent être effectuées 14 jours minimum avant le 1er jour des petites vacances scolaires, la veille avant midi pour les mercredis hors vacances scolaires.

Contact par mail à [syndicat@bouconne](mailto:syndicat@bouconne) ou par téléphone au 05.61.85.83.12





## Eau de Toulouse Metropole

Nous vous informons que la première facture d'eau de l'année 2023 a été adressée début Février aux abonnés de la commune de Brax.

**Pour toute question, demande de renseignements, les administrés peuvent nous contacter :**

- par téléphone au 05 61 201 201 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h ;
- sur le site internet [eaudetoulousemetropole.fr](http://eaudetoulousemetropole.fr)

**ou rencontrer l'un de nos conseillers à la Maison de l'Eau de Toulouse Métropole**, sur rendez vous du mardi au samedi :

- mardi et jeudi de 9h à 14h
- mercredi de 9h à 17h
- vendredi de 12h à 19h
- samedi de 9h à 13h

La prise de rendez vous peut se faire en ligne sur le site internet [eaudetoulousemetropole.fr](http://eaudetoulousemetropole.fr) ou par téléphone au 05 61 201 201



## Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble.



**Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble.** Entre voisins, restons courtois ! Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous. Stop aux bruits inutiles. Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

**Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,...) Ils sont autorisés :**

- De 8h30 à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
- De 9h à 12 et 15h à 18h le samedi
- De 10h à 12h et 16h et 18h les dimanches, jours fériés

**Tapage nocturne:** entre 22h30 et 7 h00 du matin : les bruits, le tapage nocturne sont interdits.

**Bien vivre avec les animaux. Déjections canines :** Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Nourrir des animaux : déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cour ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

**Respecter les lieux publics . Abandonner des déchets :** Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritres, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

**Jardiner sans brûler :** Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. (Voir la rubrique "Collecte des déchets").

**Planter sans dépasser :** La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :  
 ▪ Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.

▪ Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres. La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

**Plantations le long de voies publiques :** L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. **Que faire en cas de litige ?** Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyer une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisir un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.



Retrouvez toutes ses informations en détail sur :

[www.mairie-brax31.fr/fr/la-mairie/collecte-des-dechets.html](http://www.mairie-brax31.fr/fr/la-mairie/collecte-des-dechets.html)



**BRAX**

## Calendrier de collecte des déchets



Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D Jour de l'an	1 M	1 M	1 S	1 L Fête du travail	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L 1	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L 2
6 V	6 L	6 L 1	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Victoire 1945	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L Pâques	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L 1	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L 2	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J Ascension	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L 2	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L Pentecôte	29 J
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V
31 M	31 V	31 V		31 M	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Toussaint	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	5 D	6 M	6 V	6 L 2	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L 2	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S Morts pour la France	11 L 2
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V Fête Nationale	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Assomption	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L 1	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L 1	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L 1	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L Noël
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D

Il sera possible de déposer des déchets verts (1 m<sup>3</sup> max) dans le camion-benne qui sera positionné de 8h à 13h. Où ? Parking du Stade (Rue du Stade), identifié 1 sur le calendrier de collecte ou Parking du Pigeonnier (Avenue du Château d'Eau) identifié 2 sur le calendrier de collecte. Un agent de Toulouse Métropole sera sur place pour surveiller les dépôts des déchets verts. Dès que le camion sera rempli, il repartira vers la déchetterie. Une seule rotation par 1/2 journée de présence étant prévue, le camion sera donc susceptible de quitter le site de collecte avant 13h. Le calendrier de Collecte des Déchets est disponible sur le site de la mairie <https://www.mairie-brax31.fr/fr/la-mairie/collecte-des-dechets.html> #collectedesdechets

Emballages en verre, trouvez le recup verre le plus proche de chez vous : [metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/les-dechets-dans-ma-commune](http://metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/les-dechets-dans-ma-commune)



Votre contact :  
**0 800 201 440**  
 (appel gratuit)  
[www.metropole.toulouse.fr](http://www.metropole.toulouse.fr)



**ORDURES MÉNAGÈRES**  
**EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES**

**DÉCHETS VERTS (jusqu'à 1 m<sup>3</sup>)**  
 Apportez-les au camion qui vous attend de 8h à 13h soit au :  
**1** Parking du Stade (Rue du Stade)  
**2** Parking du Pigeonnier (Avenue du Château d'Eau)

**ENCOMBRANTS** Particuliers en maison individuelle > inscription obligatoire en Mairie au 05 62 13 06 70 au plus tard 48h (jours ouvrés) avant le jour de collecte  
 Particuliers en résidence fermée et immeuble > contactez votre syndic qui vous précisera la date et le lieu du dépôt.

Au cœur de

## Les décisions du conseil municipal



- Approbation du Projet éducatif de territoire Programme LED ++ pour équiper 80% de la commune en éclairage LED
- Motion pour une tarification unique sur la ligne SNCF Toulouse-Auch
- Rénovation de l'éclairage du terrain de football
- Approbation de la Convention Territoriale Globale
- Débat sur le Programme d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre du nouveau PLUi-H
- Nouveaux critères de pondération pour la crèche des P'tits Coquins
- Demande de subvention pour la réalisation d'un city stade
- Demande de subvention pour la rénovation de la toiture de l'école
- Demande de subvention pour la végétalisation de l'espace vert des 7 Arpents

**L'ensemble des délibérations et leurs détails sont disponibles sur le site de la mairie**



## Démocratie, expression libre..

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal à la représentation politique au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

**Anne LAMOTTE**  
**pour la liste Poursuivons ensemble**

La vie de château a un coût. Malgré la crise énergétique, l'explosion globale des factures, l'inflation due à la pénurie de matériaux, et les incertitudes économiques, l'équipe municipale maintient son choix d'acquérir le château. Désormais... la vie de château devient un défi !

Si ce choix pouvait sembler pertinent au regard de l'histoire de Brax, les incertitudes de ce projet et la situation actuelle rebattent les cartes. Au-delà d'hypothétiques subventions et des envies, la réalité des coûts de fonctionnement et d'entretien risque gravement d'impacter les finances de notre commune et entraîner à terme de nouvelles hausses d'impôts locaux.

Comme déjà demandé, nous réclamons un nécessaire référendum afin que chaque braxéen puisse s'exprimer sur ce choix, crucial, pour notre équilibre financier.

Les élus de la liste « Poursuivons ensemble » : Anne LAMOTTE, Philippe BEUGNIET, Esma AL- GAMRA, Christophe MANGION.

**François LÉPINEUX**  
**pour la liste Osons Brax**

Au Conseil Municipal du 19 octobre 2022, nous avons proposé un vœu pour soutenir le lancement d'un RER cadencé à l'heure, et à la demi-heure sur les heures de pointe, de 5h à minuit avec des avancées par étapes d'ici 2029. Ce projet est porté par l'association « Rallumons l'Etoile », acteur incontournable sur la Région Toulousaine et écouté pour son expertise.

Ce vœu, voté à l'unanimité par le Conseil municipal, démontre une forte convergence de vue au niveau local en faveur d'une mobilité bas carbone et une offre de transports publics efficace, notamment en périphérie de l'agglomération. Ce vœu devra être communiqué au Conseil Régional et à la Métropole.

Vous pouvez nous contacter au 07 49 08 38 69, via le courriel [osonsbrax@gmail.com](mailto:osonsbrax@gmail.com) ou sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter via [@OsonsB](https://www.facebook.com/OsonsB)

Les élus de la liste « Osons Brax » : François LÉPINEUX et Gilles MORELOT



## Les mariages de cet automne et de l'hiver !



Samedi 1er Octobre 2022  
Stéphanie Coll et Yannick Navarro



Lundi 31 Octobre 2022  
Amandine Gueguen et Maxime  
Dandurand



Samedi 10 Décembre 2022  
Yasmin Peer et Frédéric Trassard



Samedi 27 Décembre 2022  
Solange Bertaina et David Bouton

### CARNETS - MARIAGES - NAISSANCES

N'hésitez pas à nous contacter pour passer une  
annonce dans cette catégorie

[contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr)



Ils nous ont quittés, mais on pense très fort à eux !!

### LISTES DES DEFUNTS DE LA COMMUNE DE BRAX EN 2022

Louise EDOLFI décédée le 01/03/22  
Danielle LAPASSET née LAPORTE décédée le 16/03/22  
Maria SPIGARELLI née GIOMBETTI décédée le 22/03/22  
Laurent MARCEL décédé le 23/03/22  
André JAMMES décédé le 02/04/22  
Guy CLAVERIE décédé le 10/08/22  
Thérèse AUDIBERT Née BOUET 13/07/ 2022  
Patrick KRAHENBUHL décédé le 26/10/22  
Anna MARIS décédée le 22/11/22  
Maurice MARIS décédé le 8/12/22

### Ont été transférés du cimetière du centre au cimetière des Coustalasses en 2022

Louisa BRUNETTA née SANTIN  
Adrien LECROART KRYSTOFIAK  
Ferdinand FRANCESCHIN



Mairie de Brax : 9, rue de la mairie 31490 BRAX

Tél : 05 62 13 06 70 / Fax : 05 62 13 06 71

contact@mairie-brax.fr

### Horaires d'accueil en présentiel et téléphonique

- du Lundi au Mercredi :  
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h30 (en présentiel et téléphonique)
- Jeudi : de 14h00 à 17h00 juste permanence téléphonique
- Vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00  
(en présentiel et téléphonique)

- Samedi Fermé

### • Numéros d'urgence

- SAMU 15 / Pompiers 18 / Police secours 17
  - Urgences européennes 112
- Médecins nuit, WE et jours fériés 3966
- Gendarmerie Léguevin 05 61 07 19 50
- ERDF - sécurité dépannage 09 726 750 31
  - GDF - dépannage gaz 0 800 47 33 33
    - Centre anti-poison 05 61 77 74 47
    - Hôpital Purpan 05 61 77 22 33
    - Hôpital Rangueil 05 61 32 25 33
    - Hôpital la Grave 05 61 77 78 33
    - Hôpital des enfants 05 34 55 86 33
      - Allô Enfance maltraitée 119
  - SAMU SOCIAL (accueil sans abris) 115
    - Service aux malentendants 114
  - MAIRIE Urgence 06 74 95 57 35
    - **Numéros utiles à Brax**
      - Mairie 05 62 13 06 70
      - Ecole maternelle 05 62 13 06 91
      - École élémentaire 05 62 13 06 90
        - C.L.A.E 05 62 13 06 94
        - C.C.A.S 05 62 13 06 70
      - Bibliothèque 09 67 48 49 82
      - Salle polyvalente 05 62 13 06 98
        - Stade 05 61 86 76 41
      - Gare de Brax 05 61 86 54 75



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Retrouvez les actualités et les événements en direct de votre commune sur l'application **CityWall**, en téléchargement libre et gratuit sur smartphones et tablettes. Disponible sur Google Play et sur l'App Store, et ne collecte aucune donnée personnelle.



Nous avons dépassé le cap de plus de 1000 abonnés sur City all avec exactement fin Février :

**1110 abonnés**

Bravo à tous ceux qui au quotidien permettent de faire vivre les informations presque en temps réel pour toutes et tous les abonnés. Vous ne l'avez pas encore ? vite c'est gratuit !

Sans oublier les réseaux sociaux Facebook et Instagram de la commune.



## À SAVOIR ET À RESPECTER

### Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00- 18h00

### Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

### Divers :

Conseils pratiques et informations utiles autour des rongeurs sont disponibles sur le nouveau site internet : info-rongeurs.fr

## Calendrier de l'enlèvement des encombrants : les mercredis

29 Mars	26 Juillet
26 Avril	30 Août
24 Mai	27 Septembre
28 Juin	25 Octobre

**Inscription en mairie obligatoire**



**Vous pouvez également recevoir ce bulletin par mail en nous contactant à l'adresse mail de la mairie: contact@mairie-brax.fr**



## A la croisée des chemins...

Avant de vous conter l'histoire des divers chemins qui traversent Brax, nous allons d'abord évoquer l'origine et les fonctions des diverses croix qui se situent sur les chemins ou sur les places de la commune.

Les croix, comme les fours, les lavoirs, les pigeonniers, etc, font partie du Petit Patrimoine bâti Rural Non Protégé.

Dans leur simplicité et leur anonymat, les croix des chemins sont une des plus belles expressions de l'art populaire villageois de l'ancien temps.

La nature des matériaux utilisés pour leur construction est généralement fonction des ressources locales, permettant à ces croix d'être en harmonie avec les paysages et les habitations.



Dessin du plan de Brax en 1832 qui indique l'emplacement des croix des chemins.

### Il existe plusieurs types de croix à Brax :

Croix des chemins, croix des places, croix des missions, des rogations, des processions et du souvenir. Elles sont en général en pierre, en bronze, en fer forgée ou en béton moulé.

Au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle à Brax on recensait au moins trois croix des chemins. Elles servaient de bornage, elles indiquaient le début et la fin du village.

- la première était située à l'entrée du village sur la gauche à l'intersection du CD 24 (rue du château) et du chemin du Couget.

- la deuxième se trouvait au bout du chemin Laspacières, à l'intersection avec le chemin du Courbet (devenu par la suite chemin des Coustellasses).

- la troisième était localisée au bout du chemin du Quillet, à l'angle de la route de Léguevin.

Elles sont toutes les trois visibles sur les plans cadastraux de 1832, mais elles ont aujourd'hui disparu.

Les intersections des chemins représentaient un risque, une certaine peur aussi, leur implantation à la croisée des chemins fit office de talisman, de protection.

Aux carrefours, elles guidaient donc le voyageur et le protégeaient de l'inconnu et des mauvaises rencontres. On plantait souvent un arbre près de la croix pour pouvoir se reposer et profiter de son ombre.

Il ne faut pas oublier son rôle d'indicateur : en effet, quand le croisement est sous la neige ou dans le brouillard la croix continue d'indiquer sa position et la direction.

Les croix des chemins étaient utilisées par les convois funèbres lors du transport des défunts, de leur maison vers l'église puis vers le cimetière. Elles servaient de station si l'on peut dire, on s'y arrêtaient pour prendre un peu de repos.



Place du Vidalet

Au XIX<sup>e</sup> siècle apparurent de nombreuses croix en particulier celles que l'on appelait « croix des Rogations », utilisées pendant les processions. Le but était évidemment de garantir, par des prières adéquates, la prospérité de la communauté villageoise en assurant une bonne récolte et protégeant les cultures des intempéries.

Exemple : (voir au dessus)

- la Croix de la Place du Vidalet, on ne connaît pas exactement sa date d'installation.

- la Croix de la Place des Cigareaux, elle était aussi une croix des chemins et des rogations. Très abimée, elle a été admirablement restaurée en 2022 par un voisin bénévole.



Place des Cigareaux



C'est au XVII<sup>e</sup> siècle, que fut érigée, place du village, une croix en pierre, sur un monolithe de 3 m de haut disposé sur une base carrée. Au bas de cette colonne on peut lire la phrase qui rappelle un tremblement de terre : "Le 21 de juin 1660 la Terre **Trebla**" (voir le 3<sup>e</sup> épisode de l'histoire de Brax racontée par le Colonel Bastien, ancien maire de Brax, qui relate plusieurs hypothèses sur l'absence du M !!!).

Dans son ordonnance sur les Eaux et Forêts de 1669, Louis XIV assigne à la croix un véritable rôle de balise : « ...ordonnons que, dans les angles ou coins des places, croisées, triviaires et biviaires, qui se rencontrent ès grandes routes et chemins royaux des forêts, nos officiers des maîtrises feront incessamment planter des croix à nos frais, ès bois qui nous appartiennent, et, par les autres, aux frais des villes plus voisines et intéressées, avec inscriptions et marques apparentes du lieu où chacune conduit... ».

A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les Missions vont se multiplier dans les communes. Cela donnera lieu à des processions qui se termineront par l'édification d'une croix.

A Brax au cours de la mission de 1851, une croix est érigée à côté de l'église sur la gauche près de la statue de Saint Orens, pour inaugurer aussi le clocher actuel (l'achat d'une croix est mentionné cette année là sur les registres municipaux) . Elle servira jusqu'en 1870 de croix de cimetière, elle sera ensuite déplacée et installée au dos de l'église dans les années 1995, lors de la restauration de l'église et de son aménagement extérieur.



La Croix de cimetière était érigée à l'origine face à l'ossuaire servant de fosse commune. Lors de l'aménagement du nouveau cimetière, en plaine des Cigareaux, à partir de 1870, une nouvelle croix est installée au fond de l'allée principale du cimetière, elle est en fonte ajourée, elle se découpe bien, dans le ciel surtout le matin lorsqu'elle est éclairée par le soleil levant.

- Le Monument aux morts est une croix commémorative du souvenir, il fut installé en 1925, en mémoire des 13 morts de Brax pour la patrie de la guerre de 14/18, dans l'ancien cimetière qui jouxtait l'église, côté rue des écoles. Il est en béton blanchi ; une croix en relief représentant la médaille de la croix de guerre sculptée par Paul-Albert Bartholomé est peinte en argent. Un ruban stylisé, des palmes et des lauriers complètent la décoration de ce monument. Il a été déplacé pour être installé sur la place derrière l'église face à l'entrée de l'école et repeint par Monsieur HUET.

